

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1926)
Heft: 70

Register: Rapport du trésorier sur l'exercice 1925

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ou les difficultés d'ordre individuel ne sont pas pour elle autant de thèmes à discussions académiques. Elle les aborde au contraire avec la volonté de les résoudre par les voies les plus pratiques et les plus courtes. Le nombre de ses adhérents ne se serait pas accru de plus de 30 % en moins de 18 mois si son utilité réelle n'était très généralement reconnue et si elle n'avait, à son actif, une longue série de services rendus.

Nous entrevoyons que la continuation de son développement lui permettra de rendre des services plus nombreux encore, plus variés et plus importants, à nos membres, à notre pays, aux bonnes relations franco-suisse. C'est à quoi tendront tous nos efforts et nous tenons, en terminant, à renouveler respectueusement à nos Autorités fédérales, l'assurance qu'en toutes circonstances elles trouveront la Chambre de Commerce Suisse en France prête à répondre à leur appel, chaque fois qu'elles voudront mettre ses services à contribution.

Au nom du Conseil d'Administration :

Le Président,

J.-L. COURVOISIER.

Rapport du Trésorier sur l'Exercice 1925

MONSIEUR LE MINISTRE,

MESSIEURS,

A l'appui du rapport documenté que vous venez d'entendre, il me reste à vous présenter les comptes de la Chambre de Commerce Suisse pour l'exercice 1925.

Les recettes se sont élevées à la somme de fr. 145.272,55 et les dépenses ont atteint la somme de fr. 180.692,50, soit :

RECETTES :

Cotisations :

Membres effectifs fondateurs	38.900 »	
Membres adhérents fondateurs	9.950 »	
Membres effectifs	42.225 90	
Membres adhérents	6.250 »	
		97.325 90
Compte d'intérêts		812 25
Compte de change		17.764 »
Recettes diverses		29.370 40
		145.272 55

DÉPENSES :

Appointements	73.550 »
Frais généraux	47.339 95
Loyer et Contributions	34.580 75
Section Lyonnaise	10.221 80
Section du Sud-Est	15.000 »
	180.692 50

L'excédent des dépenses sur les recettes s'élève donc à la somme de Fr. 35.419 95
 Il nous restait un disponible au 31 décembre 1924 de 28.833 25
 d'où nous avons déduit pour dépréciation du portefeuille la somme de 1.883 70
 ce qui portait notre disponible net à la somme de 26.949 55
 ce qui amène notre déficit réel à Fr. 35.419 95 — 26.949 55 = 8.470 40

Comme nous avons d'autre part chez nos banquiers un solde débiteur, qui était la conséquence logique de notre déficit, nous avons dû vendre les 1.200 francs de Rente 6 % 1920 de notre portefeuille-titres, pour diminuer d'autant le solde débiteur en Banque.

La situation d'ensemble de la Chambre de Commerce Suisse se présente donc de la façon suivante :

Compte de Recettes (déficit).....	8.470 40	
Courvoisier-Berthoud et Co		13.319 15
Créditeurs.....		681 05
Comptoir d'Escompte de Genève à Neuchâtel, en francs suisses....	101 60	
Comptoir d'Escompte de Genève à Neuchâtel, en francs français....	951 50	
Caisse Secrétariat	3.591 30	
Débiteurs.	885 40	
		14.000 20
		14.000 20

Votre Conseil d'Administration étudie la manière d'améliorer ses finances. Comme je vous le disais dans mes précédents rapports, il n'y a pas plusieurs moyens d'y remédier; deux seuls s'imposent à nous : l'augmentation des recettes par le recrutement de nouveaux membres et la diminution des dépenses par une compression des frais généraux.

Pour les dépenses, cela regarde votre Conseil d'Administration qui fait l'effort nécessaire pour cela.

Pour le recrutement de nouveaux membres, cela nous intéresse tous, et nous vous demandons, Messieurs, de nous aider à apporter à notre Chambre de Commerce le plus d'adhérents possible.

Par l'effort tenace et voulu de chacun, nous arriverons alors, j'en suis persuadé, à équilibrer définitivement notre budget pour l'exercice en cours.

Le Trésorier :

Ch. COURVOISIER-BERTHOUD.

Rapport des Commissaires des Comptes

MONSIEUR LE MINISTRE,

MESSIEURS,

En exécution du mandat dont vous avez bien voulu nous charger dans notre dernière Assemblée Générale, nous avons procédé à la vérification des comptes qui vous sont remis aujourd'hui.

Ce court examen nous a permis de constater que votre comptabilité est tenue avec une parfaite régularité, et nous vous invitons donc à approuver ces comptes tels qu'ils vous ont été présentés par votre trésorier.

Les Commissaires :

E. DE RHAM,

Raoul LA ROCHE.